


DEMAIN... L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Ton futur s'y construit ! 

Institut
Notre-Dame
Bertrix



 **Accueil des élèves de 6^{ème} primaire
et découverte de l'école
le mercredi 13 février de 13h15 à 17h00
sur inscription**



Depuis septembre 2017: **Smartschool**

- ✓ Smartschool est une application développée pour répondre aux besoins spécifiques des écoles, des élèves et des parents.
- ✓ Accessibilité via une connexion internet sur ordinateur, tablette ou encore Smartphone.
- ✓ Modules présents dans Smartschool :
suivi des élèves, journal de classe, cahier de cotes, bulletins, actualités, messagerie personnalisée, horaire, calendrier, valves, absences...

» **Pour un meilleur accompagnement pédagogique et pour faciliter la communication entre tous.**



L'IND Bertrix, c'est:

- une école conviviale et familiale;
- une école non pas élitiste mais exigeante, qui pousse chacun de ses élèves à donner le meilleur de lui-même;
- une école qui ose proposer de nouvelles pratiques pédagogiques pour motiver davantage les élèves;
- une école qui accorde beaucoup de place au dialogue et au bien-être de chacun (éducateurs et professeurs à l'écoute, conseil d'élèves, cellule bien-être, cellule anti-harcèlement, cellule aménagements raisonnables, espaces régulés de parole, collaboration avec le PMS et des organismes extérieurs,...);
- une école qui cherche à augmenter le taux de réussite de ses élèves tout en conservant ses exigences (remédiation, accompagnement scolaire, PIA, coaching individuel, journées de remédiation et de dépassement, coaching par les pairs, atelier par l'approche de la gestion mentale par une logopède,...);
- une école qui offre une variété d'enseignements pour que chacun y trouve sa place (voir tableau en pages 14-15);
- une école où se côtoient traditions et nouveautés;
- une école à la pointe de la technologie : 5 salles informatiques, plusieurs tableaux interactifs, toutes les classes équipées d'un projecteur, un enseignement avec tablettes numériques et smartphones, connexion filaire et wifi dans toutes les classes, l'utilisation de la plateforme d'apprentissage en ligne Smartschool...;
- une école qui essaie de comprendre et de s'adapter aux élèves à besoins spécifiques (PIA, pass inclusion, aménagements raisonnables).

Notre établissement est une école en pleine évolution située au cœur de l'Ardenne.

650 élèves y sont quotidiennement encadrés par une équipe éducative motivée et composée d'une centaine de personnes.

Un tout nouveau bâtiment et un terrain multisports couvert offrent de nouvelles opportunités pédagogiques.



**Bienvenue
à l'Institut Notre-Dame
de Bertrix**

La vie à l'école

L'entrée dans l'enseignement secondaire est un **PASSAGE** important pour le jeune. Pour favoriser cette étape, tous les acteurs concernés (élèves, parents, direction, enseignants, éducateurs, agents PMS, ...) doivent conjuguer leurs efforts pour atteindre les objectifs et répondre aux attentes de chacun:

- en respectant les personnes et les biens,
- en créant un climat de confiance et de travail,
- en utilisant les richesses de tous en vue d'un épanouissement personnel,
- en favorisant la participation et le bien-être de tous et ce, dans l'esprit de l'Évangile qui nous anime.

Les objectifs pédagogiques de chaque degré sont atteints par le développement de **savoirs**, **savoir-faire** et **savoir-être** spécifiques dans toutes les sections et options.

Pour commencer le mieux possible ce parcours au premier degré, nous veillons à l'acquisition des **compétences** de base et d'une **méthode de travail**; nous favorisons le développement du **projet personnel** qui est source de motivation et veillons à une **orientation positive**. Des remédiations sont organisées régulièrement.

Le premier degré comprend deux années. En cas de réelles difficultés, ce parcours peut être envisagé en trois ans comme le prévoit la législation (dans un esprit et un cadre précisés en fonction des besoins et des possibilités).



SPORTS | ACTIVITES |



Félicitations à notre équipe de football qui participait au tournoi Inter-Ecoles. Elle a atteint pour la deuxième année consécutive la finale et termine 2ème.

Pentathlon Compétition «football»
Ado Trophy



Théâtre, découverte des champignons,...



Ton futur s'y construit ! 

VOTRE HORAIRE






Une journée de cours se déroule selon l'horaire suivant:

- 7h30 : ouverture de l'école
- 8h20 : cours 1
- 9h10 : cours 2
- 10h00 : récréation (15')
- 10h15 : cours 3
- 11h05 : cours 4
- 11h55 : temps de midi (45')
- 12h40 : cours 5
- 13h30 : cours 6
- 14h20 : récréation (10')
- 14h30 : cours 7
- 15h20 : cours 8
- 16h10: fin des cours
- 17h00 : fermeture de l'école


Tous les élèves ont congé le mercredi après-midi.

Durant la pause de midi, les élèves ont la possibilité de manger leurs tartines à l'école.

Il est également possible d'acheter un croque-monsieur , un panini ou un sandwich.



Tout au long des six années, nous participons à des activités de dépassement dans des domaines très variés :

- Olympiades de mathématiques
 - Olympiades de sciences
 - Olympiades d'informatique
 - Printemps des sciences
 - Visite du camion « Xpériblab »
 - Journée de rencontres en 1C
 - Concours Bebras
 - Ateliers et concours d'écriture
 - Rhéto-trophée
 - Journée sport, santé et solidarité
 - Concours de mathématiques et de logique
 - Sécurité routière
 - Projets nature
 - Retraite des rhétos
 - Spectacles en collaboration avec le Centre Culturel de Bertrix
 - Théâtre en anglais
 - Conférences et expositions
 - Films, visites
 - Ado trophée, pentathlon
 - Excursions et voyages scolaires
 - Animations diverses
 - et de nombreux autres projets...
- 
- 



Premier degré commun

1^{ère} année commune

Formation
obligatoire
28H

Religion.....	2
Français	6
Mathématiques.....	4
Sciences.....	3
Étude du milieu	4
Langue moderne : Anglais	4
Éducation physique	3
Éducation par la technologie.....	1
Éducation artistique (musique).....	1

Activités au choix
de l'établissement 2H

» sous forme de modules
(informatique, latin, sciences,
stratégies de lecture, méthode
de travail)

» Activités au choix
de l'élève 2H

Une activité à choisir parmi:

Atelier langue: anglais	2
Expression orale (atelier théâtre)	2
Artisanat	2
Sport.....	2
Dessin.....	2
Cuisine.....	2
Informatique: programmation	2
Mécanique (à l'ETB).....	2

Pour être organisé, un atelier doit compter un nombre suffisant d'élèves. Attention, certains ateliers étant fort demandés, **les premiers en ordre d'inscription auront la priorité.**

Total : **32H**





Religion.....	2
Français	5
Mathématiques.....	5
Sciences.....	3
Étude du milieu	4
Langue moderne : Anglais.....	4
Éducation physique	3
Éducation par la technologie.....	1
Éducation artistique (dessin).....	1



Activités au choix
de l'élève 4H

2 activités à choisir parmi:

Latin.....	2
Socio-économie	2
Éducation scientifique	2
Informatique	2
Artisanat	2
Atelier langue : anglais	2
Expression orale (atelier théâtre)	2
Sport.....	2
Cuisine.....	2
Électricité (à l'ETB).....	2
Dessin technique et informatique (à l'ETB)	2

Pour être organisé, un atelier doit compter un nombre suffisant d'élèves.

Au premier degré, des activités de **remédiation** sont organisées en français, mathématiques et anglais.

Les élèves en difficulté sont pris en charge par la cellule « accompagnement scolaire » afin de les aider (voir page suivante).

Total 1^{ère} ou 2^{ème} année: **32H**

l'accompagnement des élèves en difficulté

A l'IND, l'accompagnement scolaire se compose de deux cellules, la cellule «PIA» et la cellule «aménagements raisonnables».

1) Le PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage).

Elle se compose de 3 coaches PIA qui rencontrent régulièrement les élèves en difficulté envoyés par le conseil de classe pour déterminer le ou les frein(s) d'apprentissage. Ils définissent ensemble et avec les parents un plan d'action qui est régulièrement évalué et ajusté si nécessaire. Pour mettre en place ce plan d'action, des ateliers de méthode de travail et de gestion d'énergie sont en autre proposés.

2) La cellule «aménagements raisonnables» à l'IND.

Elle rassemble une équipe de professeurs formés aux troubles d'apprentissage et une logopède qui ont pour mission de comprendre ce dont souffrent les élèves afin de pouvoir adapter l'enseignement et les évaluations en fonction de leurs caractéristiques.

Si votre enfant souffre d'un trouble particulier et a besoin d'un accompagnement personnalisé, nous vous demandons de prendre contact avec un professionnel qui établira un bilan datant de moins d'un an au moment où la demande est introduite et qui atteste de cette particularité.

Les aménagements raisonnables sont des mesures appropriées, prises en fonction des besoins dans une situation concrète, afin de permettre à une personne présentant des besoins spécifiques d'accéder, de participer et de progresser dans son parcours scolaire, sauf si ces mesures imposent à l'égard de l'établissement qui doit les adopter une charge disproportionnée.

Il y a trois grandes catégories d'aménagements raisonnables :

- aménagements matériels ;
- aménagements pédagogiques ;
- aménagements organisationnels

Les membres de ces deux cellules apportent également comme aide aux élèves :

un soutien psychologique : encourager, sécuriser, intéresser, mettre en confiance, accueillir, informer, conseiller, aider à la réflexivité,...

un soutien pédagogique : guider, montrer comment faire et aider à construire avec l'élève une méthodologie qui lui convient, proposer des ressources, contrôler, tester et/ou évaluer,...

En fonction des difficultés rencontrées par l'élève, un membre de ces deux cellules peut également faire appel avec l'accord des parents au CPMS, au professionnel qui suit l'enfant ou à un organisme externe à l'école.

Ces mesures d'accompagnement des élèves en difficulté ou à besoins spécifiques ont pour but de mieux cibler les difficultés pour y remédier le plus rapidement possible et de **conduire un plus grand nombre d'élèves vers la réussite**. Mais pour que cela fonctionne, il est important de pouvoir compter sur la **collaboration de tous** : élèves, parents et professeurs.

Premier degré différencié

1^{ère} D - 2^{ème} D

Le 1^{er} degré différencié est réservé aux élèves de 6^{ème} primaire qui n'ont pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (CEB) ainsi qu'aux élèves qui auront 12 ans au 31 décembre 2019 et qui n'ont pas encore présenté le CEB.

Les professeurs de 1^{ère} D s'efforcent avant tout de réconcilier l'enfant avec lui-même, avec l'école et avec ses condisciples. Le but du premier degré différencié est de faire acquérir les compétences du CEB.

A la fin de la 1^{ère} D, en fonction de ses résultats, l'élève rejoindra soit la 2^{ème} D, soit la 1C.

**Formation
obligatoire** 
26H

Religion.....	2
Français	6
Mathématiques	5
Sciences	2
Étude du milieu	2
Anglais	2
Éducation physique	3
Éducation artistique (dessin).....	2
Education artistique (musique)	1
Travaux sur ordinateur	1

Activités pratiques **6H**

Formation à la vie quotidienne (expression manuelle, couture, ...)	3
Métiers de l'alimentation (cuisine)	3

OU

Électricité (à l'ETB).....	3
Mécanique (à l'ETB).....	3

SPORTS | ACTIVITES



Chant, animations
sportives, théâtre,...



Le passage de classe

► Au terme de la 1ère année commune (1C),

l'élève accède automatiquement à la 2ème année commune (2C).

► Au terme de la 1ère année différenciée:

- si l'élève réussit l'épreuve externe du CEB, il devient élève de 1C ;
- s'il n'obtient pas le CEB, il va en 2ème D.

► Au terme de la 2ème année commune, le Conseil de classe délivre un rapport de compétences qui motive, le cas échéant :

- le passage sans condition en troisième secondaire dans les formes et sections du choix de l'élève et de ses parents pour l'élève qui a obtenu le CE1D;
- la décision d'orientation vers une deuxième année supplémentaire (2S) pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D et qui a fréquenté le premier degré en moins de 3 ans;
- le passage en 3ème dans les formes et sections définies par le conseil de classe, à condition que l'élève ait fréquenté le premier degré pendant trois ans et qu'il n'ait pas obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème SDO, à condition que l'élève ait fréquenté le premier degré pendant trois ans et qu'il n'ait pas obtenu le CE1D;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/ 16 ans accomplis);

► Au terme de la 2ème supplémentaire (2S)

- le passage sans condition en troisième secondaire dans les formes et sections du choix de l'élève et de ses parents pour l'élève qui a obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème dans les formes et sections définies par le conseil de classe pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème SDO, pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D;
- soit l'enseignement en alternance article 45, pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);

► Au terme de la 2ème différenciée:

• si l'élève obtient son CEB et qu'il n'a pas 16 ans au 31/12, il rejoint:

- soit la 2ème année commune
- soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
- soit une 3ème année professionnelle ou une 3ème TQ;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis);

• si l'élève obtient son CEB et qu'il a 16 ans au 31/12, il rejoint :

- soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
- soit une 3ème année dans les formes et sections définies par le Conseil de Classe;
- soit une 3ème S-DO;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);

• si l'élève n'obtient pas son CEB, il rejoint :

- soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis);
- soit une 3ème S-DO.
- soit une 3ème professionnelle;



Le passage de classes

1 et 2 communes
(pour les élèves ayant réussi le CEB)

1 et 2 différenciées
(pour les élèves sans CEB)

Certificat du 1^{er} degré : CE1D

**Enseignement
Général de Transition**

**Enseignement
Technique de Transition**

3 et 4 GT
Latin/ Sciences/
Sciences économiques

3 et 4 TT
Informatique

5 et 6 GT
Langues :
Anglais/ Néerlandais/
Allemand/ Espagnol
Latin/ Mathématiques/
Sciences économiques
Biologie/ Chimie/
Physique

5 et 6 TT
Informatique

**Enseignement
Supérieur**

Toutes les grilles horaires se trouvent sur notre site : www.indbertrix.be

DASPA
Dispositif d'Accueil et de
Scolarisation pour les Primo-Arrivants

Conseil d'intégration

**Enseignement
de Qualification
Technique**

**Enseignement
de Qualification
Professionnelle**

3 et 4 TQ
Secrétariat-Tourisme

3 et 4 P
Services Sociaux/ Vente

5 et 6 TQ
Technicien de bureau

5 et 6 P
Aide Familial(e)*

5 et 6 P
Vendeur

7 P
Aide Soignant(e)*

Emploi

* Ils signifient que la 7P Aide Soignant(e) est accessible via la 5/6 Aide Familial(e) **15**

L'enseignement général de transition

✓ **Au deuxième degré**, les élèves ont 33h de cours par semaine dont une option à choisir parmi **latin** 4h, **sciences économiques** 4h, **sciences** 5h. Parce que nous pensons que c'est important, l'étude de deux langues étrangères (**anglais et néerlandais**) est obligatoire à raison de 4h semaine chacune.

✓ **Au troisième degré**, les élèves peuvent composer un horaire hebdomadaire de 30h à 35h. Outre 12h obligatoires, ils peuvent choisir parmi **mathématiques** 2h, 4h, 6h ou 8h, **sciences** 3h, 6h ou 8h, **sciences économiques** 4h, **latin** 2h, **néerlandais** 2h ou 4h, **allemand** 4h, **espagnol** 2h ou 4h. Le cours d'**anglais** 4h est imposé à tous nos élèves. Il est également possible de choisir le cours de **complément de français** 2h.



Nous exigeons de nos élèves un travail rigoureux et une préparation sérieuse aux études supérieures. Nous sommes fiers du taux de réussite élevé de nos anciens aux études supérieures.

Ceci est dû sans aucun doute à nos élèves, mais aussi au travail passionné de leurs professeurs.

En fin de parcours, les élèves de 6GT reçoivent le **CESS** (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur).



Ton futur s'y construit ! ✓

L'enseignement technique de transition

Les technologies changent déjà nos façons de vivre, de communiquer et de penser.
Ne manquons pas le prochain virage numérique qui se profile.

L'option de Technique de Transition en informatique c'est...

8h d'informatique durant le 2ème et le 3ème degré.

En 3ème et 4ème, l'objectif est de pouvoir utiliser de manière efficace un ordinateur mais aussi de connaître son fonctionnement. Les matières abordées sont nombreuses : suites bureautiques (traitement de texte, tableur et PAO), techniques de présentation, hardware, software, internet, réseaux, informatique et société, codage de l'information, HTML et programmation.

En 5ème et 6ème, l'objectif est de se préparer aux études supérieures et pas uniquement en informatique. Les matières abordées le sont avec plus de rigueur et de précision : codage de l'information, algèbre booléenne, informatique et société, traitement de texte, tableur, PAO, traitement des images et des sons, montage vidéo, technologies web, base de données, algorithmique et programmation et systèmes d'exploitation.

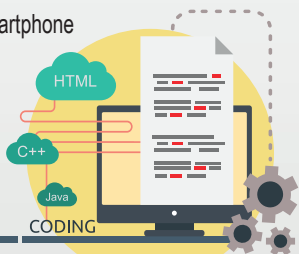
Des pédagogies variées sont mises en place mais la pédagogie par projet est privilégiée.

Quelques exemples concrets :


- ✓ Création de site Web pour des associations ou sociétés
- ✓ Collaboration diverses avec des sociétés externes
- ✓ Réalisation de documents, d'affiches, de tutoriels, de vidéos et de podcast pour l'école
- ✓ Projets de robotique
- ✓ Projets d'affichage numérique dans l'école
- ✓ Projet de station météo
- ✓ Création d'application sur smartphone


■ En choisissant cette option, l'élève développera ses compétences techniques, logiques, organisationnelles, humaines et créatives.

✓ En fin de parcours, les élèves de 6TT reçoivent le CESS.






Ton futur s'y construit ! 

 www.indbertrix.be



Une école très bien équipée

5 pools: 120 ordinateurs



L'enseignement de qualification technique



Depuis septembre 2013, la classe de 6e TQ a rejoint le réseau des Entreprises d'Entrainement Pédagogique (EEP) en créant sa propre EEP «Saveurs Ardennaises».

✓ **Au 2ème degré (3e et 4e) : secrétariat-tourisme**

✓ **Au 3ème degré (5e et 6e) technicien(e) de bureau**

Une préparation à la vie professionnelle dans un secteur aux multiples débouchés (entreprises, administrations, commerces,...).

Une alternative à l'enseignement général pour une préparation à l'enseignement supérieur, non seulement pour des études ayant directement un rapport avec l'option (secrétariat, comptabilité, sciences juridiques, marketing, ressources humaines, assistant social, informatique, ...) mais aussi pour d'autres études n'ayant pas un rapport direct avec l'option comme: instituteur, éducateur spécialisé, infirmier, ... Nos anciens élèves nous ont déjà prouvé à maintes reprises qu'il est possible de réussir des études très diverses en sortant de ce type d'enseignement.

A la fin de la 6^e qualification, les élèves obtiennent :

- le **CESS** ;
- le Certificat de Connaissances de Gestion de base ;
- la qualification.

6 semaines
de stage en entreprise



L'enseignement de qualification professionnelle

services sociaux (3^e et 4^e) - aide familial(e) (5^e et 6^e) - aide soignant(e) (7^e)

Cette section convient particulièrement à celles et ceux qui aiment **aider les autres**, qui aiment le **contact humain**, de l'animation de jeunes enfants aux soins prodigués aux personnes âgées. En 3^e et 4^e, nos élèves font plein de découvertes grâce à un grand nombre de projets.

En 5^e et 6^e, l'apprentissage d'un métier est proposé: celui d'**aide familial(e)**. Pour former au mieux nos élèves, nous pouvons compter sur des locaux exceptionnellement aménagés, puisque nous avons reconstitué un véritable mini hôpital ou mini home. Celles et ceux qui veulent poursuivre leurs études peuvent enchaîner avec une 7^e professionnelle, débouchant non seulement sur l'octroi d'un nouveau diplôme, celui d'**aide soignant(e)**, mais aussi sur le **CESS** permettant de poursuivre des études supérieures.

- ✓ **De nombreuses semaines de stages** permettent à chacun d'apprendre sur le terrain, dans des situations réelles.
- ✓ Aide soignant(e): **emploi assuré!**
Et même le choix entre différents emplois.
- ✓ Que demander de plus en cette période où beaucoup de jeunes sortant de l'école galèrent avant de trouver un premier emploi ?



**Institut
Notre-Dame Bertrix**



Tout l'Art de la vente

Institut Notre-Dame - Bertrix



- Imagination
- Création
- Décoration

Vente (3^e et 4^e) Vendeur - vendeuse (5^e et 6^e)

- ✓ Formation à la vente, à la gestion, à l'étalage et à la publicité.
- ✓ Un magasin didactique tenu par nos élèves, la gestion des distributeurs, un outil informatique performant, une classe entreprise, des visites de centres commerciaux. (ex : l'Esplanade à Louvain-la-Neuve).
- ✓ Beaucoup de stages en magasin.
- ✓ Et de nombreux projets de décoration (vitrines de magasin, couloir des soins palliatifs à l'hôpital de Libramont, Foire aux vigneron, salon de la petite enfance, ...).
- ✓ Un accompagnement unique de nos élèves pour les préparer idéalement au métier de vendeur.

Une 7^{ème} professionnelle (non organisée dans notre école) donne l'accès au CESS qui permet de poursuivre des études supérieures.

| UNE ECOLE DYNAMIQUE |



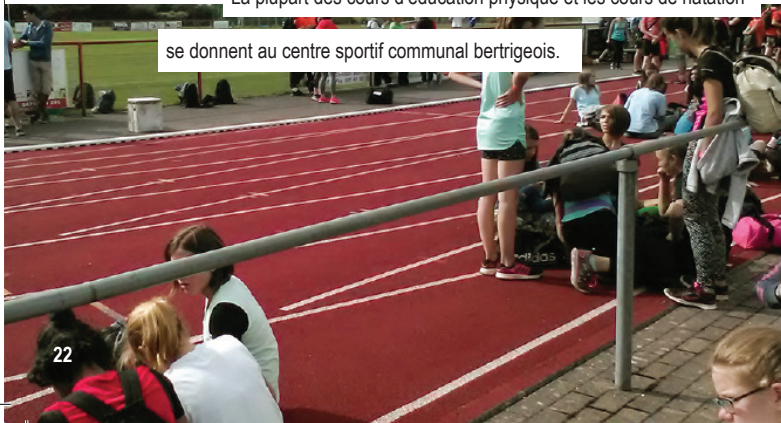
Nouveauté depuis novembre 2018

des cours d'éducation physique se donnent sur notre terrain multisports.



La plupart des cours d'éducation physique et les cours de natation

se donnent au centre sportif communal bertrigeois.





Pour plus de renseignements,
rendez-vous sur notre site internet:
www.indbertrix.be
ou sur notre page Facebook : IND Bertrix

PERMANENCES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- Pendant l'année scolaire
du lundi au vendredi de 8h20 à 16h30 (12h00 le mercredi)
- Pendant les vacances
 - jusqu'au 5 juillet et à partir du 19 août du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
 - en dehors de ces moments sur rendez-vous:
direction@indbertrix.be ou adjoint@indbertrix.be

Institut
Notre-Dame
Bertrix

f IND Bertrix

www.indbertrix.be

info@indbertrix.be

Tél. 061/41.00.10
Fax 061/41.00.19

Editeur responsable: IND Bertrix

Pour les élèves de 6ème primaire

**Une soirée d'informations aura lieu le
jeudi 7 février à 19h30.**

Pour mieux vous recevoir,
merci de nous annoncer votre visite
par e-mail ou par téléphone.

**Pour les inscriptions, nous serons
à votre disposition**

- durant les jours ouvrables des trois semaines
prévues par le décret du 11 février au 1 mars
2018:

- 11 février au 15 février de 8h20 à 18h00.
- 18 février au 1 mars pendant les heures
d'ouverture de l'école

(8h20-12h00 le mercredi et 8h20-16h30 les autres jours).

- lors de l'après-midi découverte du 13 février
de 13h15 à 17h00.

- à partir du 29 avril de 08h20 à 16h30.

N'hésitez pas à nous contacter
pour tous renseignements
ou une visite de l'école

Ton futur s'y construit !

